



F3SCT-D

du mardi 23 juin 2026

DECLARATION DE LA FSU

Madame la présidente de la F3SCT-D,

Vous êtes la capitaine d'un bateau qui prend l'eau de toute part et vous regardez droit devant, au loin, sans vous préoccuper de voir le vaisseau couler inexorablement.

Notre instance ne manquera jamais de travail, et nous le déplorons. Et nous déplorons que vous cautionniez les atteintes à la santé des personnels. En tant que représentant·es, nous passons derrière vous et vos lieutenants pour ramasser nos collègues à la petite cuiller.

Commençons par l'état du service de remplacements dans le 1er degré pour les circonscriptions de Cantal Sud et Aurillac les 3 vallées. C'est d'abord la réduction des moyens, les arrêts qui en découlent, les accidents de service qui en résultent, puis en cascade les difficultés de remplacement sur le terrain. Les collègues ne parviennent pas à joindre les secrétariats et les mails restent sans réponses. C'est toute la machine qui est grippée, des services centraux jusqu'aux écoles. A quand des moyens à la hauteur des besoins ?

Autre idée sortie du chapeau de l'inspectrice de Cantal sud qui, avant de partir, a décidé de sabrer les RASED de sa circonscription en décidant de ne plus assurer les compléments de service des personnels RASED. Envisagerait-on une telle gestion pour un·e agent·e en poste classe ? Madame l'IEN de la circonscription Cantal Sud semble oublier petit à petit les besoins des personnels du corps auquel elle appartenait avant...

Bulletin météo : l'Education Nationale semble redécouvrir chaque année que les canicules et le bâti scolaire ne font pas bon ménage. Chaque fois, des mails de consigne tombent pour nous apprendre à boire et éviter de mourir d'un coup de chaleur. Le pansementage systémique n'est pas à la hauteur des enjeux climatiques, à quand un véritable plan sur le bâti scolaire ? La FSU demande, a minima, à ce qu'un groupe de travail se penche sur la question du bâti dans le Cantal. En tant que première garante de la santé des personnels, votre rôle est central dans l'amélioration des conditions matérielles d'exercice.

Lorsque les collègues se tournent vers nous pour nous expliquer à quelles difficultés iels sont confronté·es, iels se tournent aussi vers nous parce que la réponse de l'administration a souvent été insuffisante voire méprisante. Des collègues qui contactent l'administration pour recevoir du

soutien et/ou un accompagnement et reçoivent un mail lapidaire pour leur expliquer que la violence verbale des parents fait partie du métier, une collègue en classe unique qui attend 8 mois pour recevoir une réponse partielle à sa demande, les mails envoyés qui attendent toujours une réponse, des directives contradictoires d'une année sur l'autre sur une même circonscription, de nombreuses formations infantilisantes et loin des préoccupations réelles des enseignant·es, la non-prise en compte de l'expertise des collègues concernant par exemple le maintien d'élèves... : les situations sont pléthores et se multiplient dangereusement d'année en année.

Notre administration doit prendre en compte le réel degré de souffrance de nos collègues, et les réponses doivent aller bien au-delà de la seule communication ministérielle.

En ce qui concerne les collèges de Cantal, deux situations appellent une réponse urgente. Rappelons que les personnels de ces deux collèges sont mobilisé·es et en grève.

Au collège La Jordanne, rappelons qu'une enquête de la F3SCT-Départementale avait acté, le 7 décembre 2023, la réalité d'un Danger Grave et Imminent. La semaine dernière, l'équipe enseignante apprend que les effectifs de 6ème passent de 52 à 79 élèves, avec une seule classe supplémentaire créée alors qu'il en faudrait deux, et une 4ème supprimée — des classes pouvant dépasser 30 élèves, y compris en 6ème.

Au collège La Vigière à Saint-Flour, 64 élèves de 5ème se retrouvent sans ouverture de troisième division, avec des classes pouvant accueillir jusqu'à 36 personnes — AESH inclus·es — dans des salles conçues pour 28, certaines ne dépassant pas 35 m². Moins d'un m² par personne : les nuisances respiratoires, auditives et les risques sur les plans d'évacuation sont réels dans cet établissement construit en 1970.

Lors de l'audience à la DSDEN du lundi 22 juin, les réponses apportées ont été insuffisantes dans les deux cas. Pour La Jordanne, la DASEN a justifié la situation en invoquant la norme de 30/31 élèves par classe dans le Cantal — norme qu'on ne peut décemment pas opposer à des personnels dont l'établissement fermera dans 3 ans. Pour La Vigière, le mépris affiché face aux dépassements réels d'effectifs est inacceptable, tout comme le refus récent d'inscrire dans son établissement de secteur une élève victime de harcèlement. Dans les deux cas, personnels et parents repartaient sans réponse concrète. La FSU exige des actes immédiats.

En tout état de cause, la FSU continue de réaffirmer que l'école publique ne tient que grâce à l'engagement sans faille de ses personnels, que vous avez le devoir de les protéger, madame la directrice académique.